

Contribuer au développement des « Diaconesses de Strasbourg »

Nous soutenir par un don ou par un legs, c'est permettre la réalisation de projets non financés, ou partiellement seulement, par les subventions publiques et d'améliorer le cadre de vie de nos patients, résidents, étudiants et élèves.

Modalités

Vous avez la possibilité de nous faire parvenir votre don par chèque (libellé à Établissement des Diaconesses), **en ligne** (via le site www.diaconesses.fr) **ou par virement** : (IBAN : FR76 3008 7330 8000 0100 3050 804 BIC : CMCIFRPP).

Si vous le désirez, vous pouvez spécifier une de nos œuvres en particulier :

- Communauté des Diaconesses
- EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen
- EHPAD Emmaüs-Diaconesses Centre-Ville
- EHPAD Bethlehem
- EHPAD Siloë
- EHPAD Les Quatre Vents
- l'EDIAC formations
- Gymnase Lucie Berger – Jean Sturm
- Rhéna Accompagnement
- Académie de la Petite Enfance
- Crèche Nature des Diaconesses.

Un reçu fiscal vous sera envoyé.

NOTE BENE

En vertu de l'article 238bis du Code Général des Impôts, vous êtes autorisé à déduire de votre revenu net, dans la limite de 20% de ce revenu, les versements effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général. L'Établissement des Diaconesses est un établissement reconnu d'utilité publique entrant dans le cadre des dispositions ci-dessus. De ce fait, il a également qualité pour recueillir les legs, en exonération de tout droit fiscal.

Dons et legs reçus en 2022

(Chiffres tirés des éléments comptabilisés au 31/12/2022)

Legs :	823 605,10 €
Dons :	18 856,75 €
- pour la Communauté :	8 026,73 €
- pour le toit de la Chapelle :	9 310,00 €
- pour l'Établissement des Diaconesses :	1 520,00 €

•
Que tous les généreux donateurs soient vivement remerciés.

Dons (coupon à compléter et à envoyer avec votre chèque à l'adresse indiquée ci-dessous)

Nom Prénom

Je souhaite faire un don de : €

à destination de :

(voir en page 34 la liste des établissements concernés)

Établissement des Diaconesses, 3 rue Sainte-Élisabeth – CS 20012 67085 – Strasbourg Cedex
Pour tout renseignement, téléphonez au 03 88 14 40 92.



Legs

Afin d'éviter des difficultés pouvant résulter de la mauvaise rédaction d'un testament, nous nous permettons de vous soumettre ci-dessous des formules types :

Cas d'un legs universel

Testament

Je soussigné(e) (nom, prénoms, adresse), institue pour mon légataire universel l'Établissement des Diaconesses dont le siège se trouve à Strasbourg, 3, rue Sainte-Élisabeth.

Fait et écrit en entier de ma main

À,

le

(date de préférence en toutes lettres)

Signature :

NB : Un tel testament ne peut être rédigé s'il y a des héritiers directs ou réservataires.

Cas d'un legs particulier

Testament

Je soussigné(e) (nom, prénoms, adresse), institue pour mes légataires :

1. l'Établissement des Diaconesses dont le siège se trouve à Strasbourg, 3, rue Sainte-Élisabeth pour la somme de :

€

.....

.....

Je précise que ce montant est à prélever sur l'actif de ma succession et est réputé net de tous frais et droits.

2.

3.

Fait et écrit en entier de ma main

À,

le

(date de préférence en toutes lettres)

Signature :